



PCAET

Livre blanc de la concertation

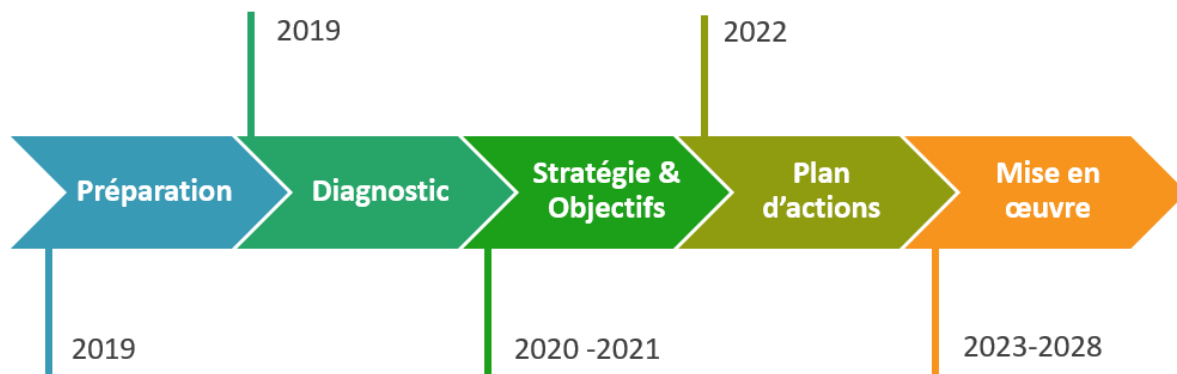
Communauté de communes
Pays de La Châtaigneraie
Les sources de la Vendée
85120 LA TARDIERE
Tél : 02.51.69.61.43

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
I. Introduction.....	3
II. La gouvernance du projet.....	4
III. La concertation réalisée en phase diagnostic.....	5
A. Questionnaire aux entreprises.....	5
B. 1 ^{ère} réunion publique.....	5
C. Diffusion des résultats du diagnostic.....	6
IV. La concertation réalisée en phase stratégie.....	7
A. Questionnaire « Plan Climat : quel territoire pour demain ? »	7
B. Ateliers « Agri-PCAET ».....	9
C. Atelier « Destination TEPOS »	9
D. Ateliers de co-construction de la stratégie	11
E. Réunion des partenaires (COTECH)	11
F. 2 ^{ème} réunion publique.....	12
G. Diffusion de la stratégie.....	13
V. La concertation réalisée en phase plan d'actions	14
A. Ateliers de co-construction du plan d'actions	14
B. Réunion des partenaires (COTECH) et comité de pilotage (COPIL)	14
C. 3 ^{ème} réunion publique.....	15
VI. Synthèse de la concertation réalisée	16
A. Concertation auprès des habitants :.....	16
B. Concertation avec les agriculteurs : ateliers Agri-PCAET.....	20
C. Concertation auprès des entreprises	20
D. La concertation auprès des élus	21

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de son projet de PCAET, la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie a souhaité donner de la place à la **concertation des acteurs du territoire** : c'est pourquoi **elle a impliqué et mobilisé les citoyens, partenaires, élus, entreprises, etc.** lors des différentes étapes de la co-construction du PCAET.



Le présent livre blanc de la concertation vise à présenter la concertation qui a été réalisée lors de ces étapes structurantes.

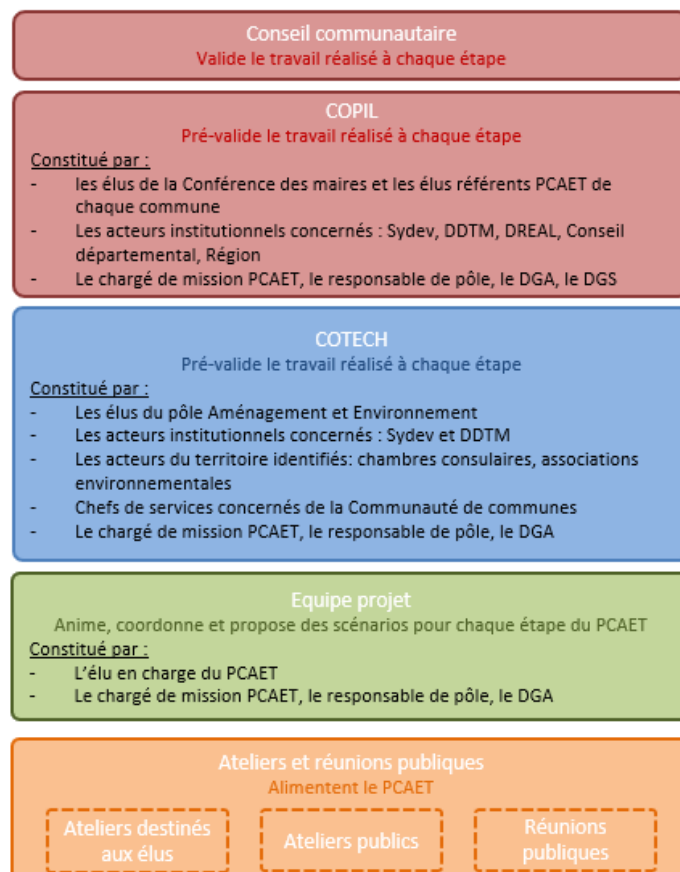
Pour chaque événement de concertation, une communication ciblée a été réalisée afin de permettre au plus grand nombre d'y participer : réseaux sociaux, articles de presse, mailing, etc.

Le contexte de la pandémie de COVID-19 a fortement conditionné l'organisation de la concertation pour le projet de PCAET. Les réunions en présentiel ayant été interdites à partir de mars 2020, puis peu à peu autorisées aux élus, puis aux partenaires et enfin aux habitants en juillet 2021. La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie s'est adaptée, en proposant une concertation avec des questionnaires et des réunions en distanciel.

II. LA GOUVERNANCE DU PROJET

Afin de construire le projet de PCAET à chacune des étapes présentées ci-dessus, un processus de proposition et de validation est respecté, c'est la gouvernance du projet :

- Une **équipe projet**, qui anime, coordonne et propose des scénarios pour chaque étape du PCAET.
- Un **Comité Technique** et un **Comité de Pilotage**, qui pré-valident le travail réalisé avant validation en Conseil communautaire.



Cette gouvernance a été définie en 2020, après la mise en place de la gouvernance communautaire. Elle vise à associer les acteurs du territoire dans le processus de construction et de validation du PCAET.

III. LA CONCERTATION REALISEE EN PHASE DIAGNOSTIC

A. Questionnaire aux entreprises

Le diagnostic du PCAET a mis en avant l'intérêt de mobiliser les acteurs des secteurs industriels et tertiaires. Afin de mobiliser les entreprises industrielles et tertiaires du territoire et en savoir davantage sur leurs démarches et leurs besoins vis-à-vis des thématiques du PCAET, le Pays de La Châtaigneraie a lancé un questionnaire du 6 juin au 12 juillet 2019.

La diffusion de ce questionnaire a été réalisée par mailing, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les associations locales « Club Avenir Entreprises » et « Artisans et Commerçants de La Châtaigneraie », ainsi que sous l'appui du service économie de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie.

Au total, 31 réponses ont été recueillies, auprès d'entreprises de toutes tailles. Les réponses ont permis d'identifier qu'une majorité d'entreprises du territoire ne mènent pas de bilan ou de suivi de leurs consommations énergétiques et de leurs émissions de gaz à effet de serre. Également d'autres éléments d'analyse ont permis d'alimenter le diagnostic, la stratégie et le programme d'actions du PCAET.

B. 1^{ère} réunion publique

La première réunion publique du PCAET s'est déroulée le 3 décembre 2020, en format visio-conférence, avec l'objectif de présenter le projet de PCAET aux acteurs du territoire ainsi que des résultats du diagnostic.

Bien que le format de visio-conférence ait été fortement démocratisé dès le premier confinement en 2020, la réalisation de cet événement public dématérialisé était une première pour la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie. Le format de cette réunion étant inédit, la question du maintien ou du report de l'événement s'est posée. Après avoir décidé de maintenir cet événement, la communication a dû être réalisée en « express », deux semaines en amont de l'événement.



La communication réalisée en amont de l'événement a été la suivante :

- Réalisation d'une affiche et d'un bandeau mail par le service communication, repris par l'ensemble des agents à partir du 24 novembre 2020 ;
- Page actu sur le site internet, consultée par 108 personnes ;
- Article dans la newsletter parue le 27 novembre 2020, consultée par 234 personnes ;
- Mailing aux mairies et aux partenaires, avec demande de relai ;
- Diffusion d'un message sur le panneau lumineux de la Communauté de communes ;
- Publication de deux articles sur Facebook et d'un article sur LinkedIn ;
- Information de l'événement dans la rubrique « info locale » de Ouest-France.

Une vingtaine d'acteurs du territoire (citoyens, partenaires, élus, ...) ont participé à cette réunion et ont pu poser des questions complémentaires face aux résultats du diagnostic qui leur a été présenté.

A la suite de cette réunion publique, un article été diffusé dans le journal Ouest France, précisant également qu'un questionnaire allait prochainement être diffusé.

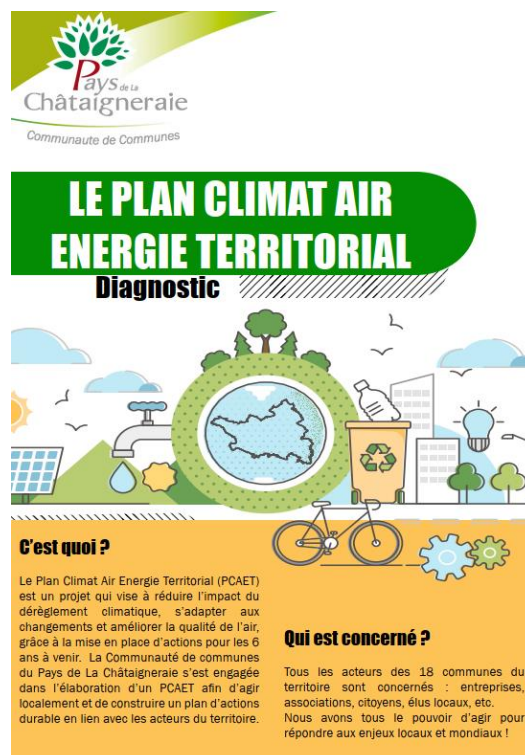
Le compte rendu de cette réunion a été diffusé sur le site internet et les réseaux sociaux de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie.

C. Diffusion des résultats du diagnostic

A l'issue de la phase « diagnostic », une plaquette de présentation synthétique des résultats a été réalisée par le service communication. Cette plaquette a été imprimée en 1 000 exemplaires, puis diffusée via différents biais : aux élus lors de réunions, aux mairies, dans les bâtiments intercommunaux, etc. Une version dématérialisée de cette plaquette a également été mise à disposition du public sur le site internet de la Communauté de communes et via les réseaux sociaux.

Quelques éléments-clefs du diagnostic ont également été diffusés sous forme de quizz sur le réseau social Instagram, afin d'apporter ces informations de manière ludique et pédagogique.

De plus, la synthèse des résultats du diagnostic a également été intégré dans le bulletin intercommunal de décembre 2020, diffusé à l'ensemble de 8 000 foyers du territoire.



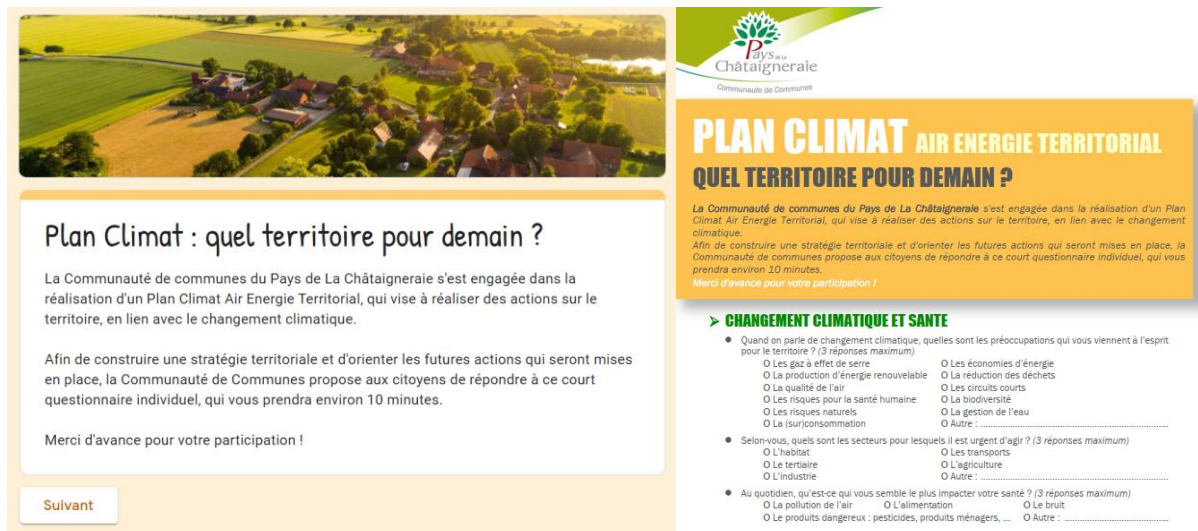
IV. LA CONCERTATION REALISEE EN PHASE STRATEGIE

A. Questionnaire « Plan Climat : quel territoire pour demain ? »

Dans le but d'initier la construction de la stratégie territoriale, un questionnaire a été diffusé aux citoyens du territoire du 30 novembre 2020 au 31 janvier 2021. Les questions leurs ont permis de s'exprimer sur les enjeux et les priorités à identifier vis-à-vis du climat, de l'air et de l'énergie pour le territoire. Avant de répondre au questionnaire, les citoyens étaient invités à consulter la plaquette de présentation synthétique des résultats du diagnostic, dans le but de leur faire prendre connaissance de l'état des lieux climat-air-énergie du territoire.

Le questionnaire a été diffusé sous deux versions, afin de cibler un public le plus large possible :

- Une version dématérialisée, via un formulaire en ligne sur l'outil Google Form ;
- Une version « papier » à imprimer ou disponible dans les mairies et à la maison de Pays.



Plan Climat : quel territoire pour demain ?

La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, qui vise à réaliser des actions sur le territoire, en lien avec le changement climatique.

Afin de construire une stratégie territoriale et d'orienter les futures actions qui seront mises en place, la Communauté de Communes propose aux citoyens de répondre à ce court questionnaire individuel, qui vous prendra environ 10 minutes.

Merci d'avance pour votre participation !

Suivant

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, qui vise à réaliser des actions sur le territoire, en lien avec le changement climatique.

Afin de construire une stratégie territoriale et d'orienter les futures actions qui seront mises en place, la Communauté de communes propose aux citoyens de répondre à ce court questionnaire individuel, qui vous prendra environ 10 minutes.

Merci d'avance pour votre participation !

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTE

- Quand on parle de changement climatique, quelles sont les préoccupations qui vous viennent à l'esprit pour le territoire ? (3 réponses maximum)
 - ☐ Les gaz à effet de serre
 - ☐ La production d'énergie renouvelable
 - ☐ La qualité de l'air
 - ☐ Les risques pour la santé humaine
 - ☐ Les risques naturels
 - ☐ La (sur)consommation
 - ☐ Les économies d'énergie
 - ☐ La réduction des déchets
 - ☐ Les circuits courts
 - ☐ La biodiversité
 - ☐ La gestion de l'eau
 - ☐ Autre :
- Selon vous, quels sont les secteurs pour lesquels il est urgent d'agir ? (3 réponses maximum)
 - ☐ L'habitat
 - ☐ Le tertiaire
 - ☐ L'industrie
 - ☐ Les transports
 - ☐ L'agriculture
 - ☐ Autre :
- Au quotidien, qu'est-ce qui vous semble le plus impacter votre santé ? (3 réponses maximum)
 - ☐ La pollution de l'air
 - ☐ L'alimentation
 - ☐ Le bruit
 - ☐ Les produits dangereux : pesticides, produits ménagers, ...
 - ☐ Autre :

Remarque : la version papier comportait quelques questions en moins par rapport au questionnaire en ligne.

Le questionnaire a été diffusé largement sur le territoire, via les outils suivants :

- Réalisation d'un bandeau mail par le service communication, repris par l'ensemble des agents à partir du 14 décembre 2020 ;
- Page actu sur le site internet ;
- Article dans la newsletter de décembre 2020, consultée par plus de 230 personnes ;
- Mailing aux mairies, aux partenaires et aux agents, avec demande de relai ;
- Diffusion d'un message sur le panneau lumineux de la Communauté de communes ;
- Publication de cinq articles sur Facebook, d'un article sur LinkedIn et d'un article sur Instagram, du 4 décembre 2020 au 25 janvier 2021 ;
- Encart dans le bulletin intercommunal de décembre 2020, diffusé à l'ensemble de 8 000 foyers du territoire ;
- Publication d'un article de presse le 12 décembre 2020, communicant à la fois sur la réunion publique du 3 décembre 2020 et sur le questionnaire.

Une communication auprès des élus du pôle « Aménagement et Environnement » ainsi qu'auprès des élus du Conseil communautaire a également été réalisée.

Suite à cette large communication, plusieurs mairies avaient relayé le questionnaire en version dématérialisée et papier : mise à disposition du questionnaire dans les mairies, partages sur les réseaux sociaux, distribution de questionnaires dans les boîtes aux lettres, communication dans les bulletins municipaux, etc.

Climat : un questionnaire au niveau communautaire

La Châtaigneraie – Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) est un projet local qui vise à réaliser des actions sur ces thématiques. Une première réunion publique vient d'avoir lieu en visioconférence.

Le projet

La situation sanitaire n'a pas permis que la réunion publique prévue par la communauté de communes se tienne en présentiel. C'est donc une visioconférence ouverte à tous, sur inscription, qui a eu lieu il y a une semaine. Elle a été animée par Christian Guenion, vice-président chargé du pôle aménagement environnement et Camille Jacquat, chargée de mission par la collectivité pour conduire ce Plan climat air énergie territorial (PCAET). « La réalisation d'un PCAET sur le territoire, est l'opportunité d'identifier les impacts des activités du Pays de La Châtaigneraie, tout en anticipant l'adaptation du territoire au changement climatique. Posséder un PCAET est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Le Pays de La Châtaigneraie n'en a que 16 000 ; il s'est donc investi dans cette démarche de façon volontaire », ont précisé les deux intervenants à la quinzaine de participants.

Le diagnostic

De mars à novembre 2019, Camille Jacquat a établi un diagnostic territorial : consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre, production d'énergie renouvelable, qualité de l'air, vulnérabilité au changement climatique... Le document final ne représente pas moins de 128 pages. On y apprend par exemple que c'est le résidentiel qui consomme le plus d'énergie (34 %). Que la facture annuelle d'énergie sur le territoire s'élève à 40 millions d'euros. Que l'énergie renouvelable la plus produite sur le territoire est le bois... Lors de la visioconférence, les deux intervenants ont d'abord présenté brièvement les conclusions de cette



Christian Guenion et Camille Jacquat ont animé la visioconférence ouverte au public pour présenter le diagnostic qui lance le plan climat.

Photo : CC

étude. Puis, un quiz a permis aux participants de poser leurs questions en direct. Elles ont porté essentiellement sur des demandes d'information plus complètes à partir du diagnostic réalisé.

Les autres étapes du projet

Christian Guenion et Camille Jacquat précisent : « Actuellement, nous en sommes à la phase de construction d'une stratégie territoriale pour fixer des objectifs. Nous allons nous appuyer sur une concertation réalisée avec tous les acteurs du territoire et sur les enjeux soulevés lors du diagnostic. D'avril à octobre 2021,

nous définirons un plan d'actions pour les six prochaines années afin d'atteindre les objectifs fixés et répondre aux enjeux du territoire. La mise en œuvre devrait débuter en octobre 2021. »

Questionnaire

Afin de construire une stratégie territoriale et d'orienter les futures actions qui seront mises en place, la communauté de communes propose aux citoyens de répondre à un court questionnaire individuel, qui prend à peine dix minutes.

Ce questionnaire ouvert à tous est en ligne sur le site www.pays-la-chataigneraie.fr.

chataigneraie.fr.

On peut aussi se procurer une version papier, soit à la maison de Pays, soit dans chacune des mairies du territoire.

Les réponses à ce questionnaire, à remplir avant la mi-janvier, permettront ensuite aux élus d'orienter leur politique environnementale ; de faire des choix sur les actions à mener et les aides à mettre en place dans le cadre de ce plan. Notons que sur le site pays-la-chataigneraie.fr on trouve une plaquette de présentation du PCAET et le diagnostic complet.

Contact : environnement@ccplc.fr

Une majorité des répondants a indiqué avoir eu connaissance du questionnaire par les réseaux sociaux, par mail, par la newsletter ou encore sur le site internet de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie.

Au total, 277 réponses ont été recueillies, dont 39 en version papier et 238 en version dématérialisée. Ces 277 réponses représentent 1,7% de la population du territoire, ce qui semble très correct, en comparaison du taux de réponse observé sur d'autres territoires pour des questionnaires similaires. Sur l'ensemble de ces réponses, 45% des interrogés seraient prêts à participer au projet : 83 participants ont accepté de laisser leur adresse mail pour être informés et contactés dans le cadre de la suite du projet de PCAET.

Le bilan de ce questionnaire a été diffusé aux participants qui ont laissé leur adresse mail, ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes. Un extrait de ce bilan a également été intégré au bulletin intercommunal de juin 2021. Les résultats du questionnaire ont alimenté la construction de la stratégie du PCAET.

B. Ateliers « Agri-PCAET »

Les ateliers « Agri-PCAET » ont été proposés et réalisés par la Chambre d'Agriculture dans le but de présenter le PCAET aux agriculteurs, puis de définir la stratégie, les orientations et les actions agricoles prioritaires pour le PCAET.

Un mail d'invitation a été réalisé par la Chambre d'Agriculture, sous l'appui de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie, puis envoyé à l'ensemble des exploitations du territoire (soit plus de 400 exploitants). Les élus du pôle Aménagement et Environnement ont également été invités au deuxième atelier Agri-PCAET.

21 agriculteurs ont participé à la première réunion qui s'est déroulée le 16 février 2021 à la Salle des Silènes. Puis, 22 agriculteurs ont participé à la deuxième réunion qui s'est déroulée le 12 mars 2021 à la Salle des Silènes. Après ces deux premières réunions, une présentation de travail réalisé par la Chambre d'Agriculture a été faite auprès des élus du pôle « Aménagement et Environnement » le 28 avril 2021. Les résultats de ces deux ateliers ont alimenté la construction de la stratégie du PCAET.

A l'issue de ces ateliers, un article dans le journal Ouest France a été publié, ainsi que dans le bulletin intercommunal de juin 2021 :

La Châtaigneraie

Climat et énergie : les agriculteurs donnent leur avis



Une vingtaine d'agriculteurs a participé à chacune de ces rencontres concernant le Plan climat air énergie territorial. (Photo : Ouest France)

« Émissions de gaz à effet de serre, vulnérabilité au changement climatique, production d'énergie renouvelable, captation carbone... Le secteur agricole est au cœur des enjeux climat-air-énergie de demain », explique Valentin Josse, président de la communauté de communes.

Face à ce constat, soulevé dans le cadre du diagnostic du Plan climat air énergie territorial (PCAET), réalisé en décembre 2020 à l'échelle intercommunale, le Pays de La Châtaigneraie a souhaité demander son avis aux agriculteurs.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, deux réunions de concertation ont été organisées. Une vingtaine d'agriculteurs a participé à chacune de ces rencontres. Ils ont pu s'exprimer sur les enjeux du secteur agricole vis-à-vis du climat, de l'air et de l'énergie.

Ils ont priorisé quelques actions pour le territoire, parmi lesquelles on retrouve : la réalisation d'un Projet alimentaire territorial, l'optimisation des prairies et l'optimisation fourragère, la

plantation et la gestion des haies...

« Les idées recueillies seront analysées et contribueront à la construction de la stratégie du PCAET engagé de manière volontaire par notre intercommunalité », conclut Valentin Josse.

La Châtaigneraie

VENDS

• **POULES PONDEUSES BIO**
de réforme

2€/poule

Proximité
la Châtaigneraie

Disponible de suite,
prévoir emballage

02 51 51 26 78 OU 06 31 98 98 97

C. Atelier « Destination TEPOS »

L'atelier « Destination TEPOS » est une méthode ludique de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique à l'échelle locale. Il a été proposé aux élus de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie dans le but d'imaginer des scénarios de transition énergétique pour le territoire. Le Sydev a accepté de réaliser l'animation de cet atelier le 8 mars 2021 à la Salle des Silènes.

Un carton d'invitation a été réalisé par le service communication, puis a été envoyé dans un premier temps aux maires, élus référents PCAET et élus du pôle Aménagement et Environnement, soit plus de 40 élus. Une communication auprès des élus du pôle « Aménagement et Environnement » a également été réalisée. Quelques jours avant l'atelier, face au nombre très limité d'inscrits, l'invitation a été transmise aux mairies, pour un relai après de l'ensemble des élus municipaux du territoire dans le but d'obtenir plus de participants pour cet atelier.



M. Valentin JOSSE
Président de la Communauté de communes

M. Christian GUENION
Vice-président en charge du pôle Aménagement et Environnement

ont le plaisir de vous convier à l'atelier « Destination TEPOS »



**Lundi 8 mars 2021
de 14h00 à 17h00
À la salle des Silènes**

**Participez à un atelier ludique pour
construire un scénario de transition
énergétique pour le territoire du Pays
de La Châtaigneraie à l'horizon 2030 !**

Inscription obligatoire : environnement@ccpic.fr

Finalement, seulement sept élus ont participé à l'atelier TEPOS. A la fin de cet atelier, les élus présents ont souligné qu'au vu du défi de la transition énergétique, une concertation plus large était nécessaire. Les résultats de cet atelier ont alimenté la construction de la stratégie du PCAET.

A la suite de cet atelier, un article a été publié dans le journal Ouest France et un article a été publié dans le bulletin intercommunal.

La Châtaigneraie

Les élus réfléchissent au scénario énergétique de 2030



Les différents groupes d'élus ont pu construire leur propre scénario énergétique pour le territoire à l'horizon 2030.

PHOTO : PAYS DE LA CHÂTAIGNERAIE

Les élus du Pays de La Châtaigneraie ont été invités à participer à l'atelier Destination Tepos organisé par l'intercommunalité. Diffusé par le Comité de liaison pour les énergies renouvelables (Cler), devenu Réseau pour la transition énergétique, cet atelier ludique est une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique.

Divisés en plusieurs groupes de quatre ou cinq, les élus ont pu construire leur propre scénario énergétique pour le territoire à l'horizon 2030, en identifiant les économies d'énergies possibles et les énergies renouvelables à développer. Les scénarios

des différents groupes ont été confrontés lors d'un échange commun. Ces scénarios contribueront à la construction de la stratégie énergétique du Plan air-climat-énergie territorial (PACET).

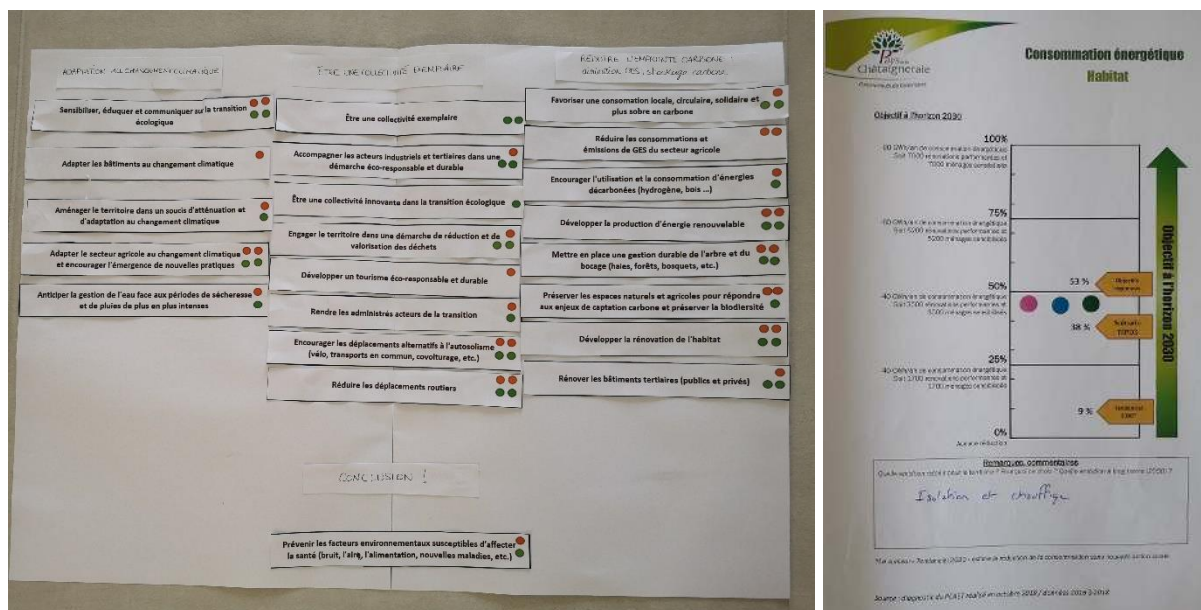
Valentin Josse, président de la Communauté de communes, souligne : « Nous avons aussi réalisé des concertations plus larges auprès des habitants via un questionnaire, diffusé de décembre à janvier, mais également via des réunions destinées au secteur agricole. D'autres concertations seront mises en place afin de rester au plus près des attentes des citoyens sur le sujet. »

D. Ateliers de co-construction de la stratégie

A partir des résultats du questionnaire et des ateliers Agri-PCAET et Destination TEPOS, deux ateliers de construction de la stratégie du PCAET ont été proposés aux élus du pôle « Aménagement et Environnement » :

- Un premier atelier ayant pour objectif la définition des axes et orientations stratégiques ;
- Un second atelier ayant pour objectif la détermination des objectifs chiffrés (réduction des consommations énergétiques, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.).

Ces ateliers ont été réalisés lors du pôle « Aménagement et Environnement » spécial PCAET du 28 avril 2021. Voici des exemples de supports qui avaient été préparés à partir des résultats de la concertation et qui ont été complétés lors de ces ateliers :



11 élus ont participé à ces ateliers, qui ont permis de faire émerger une première version de stratégie : ce travail a ensuite été présenté lors du pôle suivant, le 26 mai 2021 et certains ajustements ont pu être réalisés.

E. Réunion des partenaires (COTECH)

Une réunion de Comité Technique (COTECH) du PCAET, réunissant les partenaires s'est déroulée le 11 juin 2021, en format visio-conférence, avec l'objectif de présenter la stratégie construite par les élus du pôle, à partir des résultats de la concertation territoriale.

Au total, une vingtaine de partenaires locaux étaient invités : acteurs institutionnels, financeurs, chambres consulaires, associations environnementales, organismes départementaux et régionaux, syndicats locaux. Lors de la réunion, une dizaine de participants étaient présents et ont fait leurs remarques sur le projet de stratégie qui leur a été présenté.

F. 2^{ème} réunion publique

La seconde réunion publique du PCAET s'est déroulée le 7 juillet 2021, à la salle des Silènes. L'objectif de cette réunion était de présenter publiquement la stratégie coconstruite avec les acteurs du territoire et de recueillir l'avis des citoyens sur ce travail.



La communication réalisée en amont de l'événement a été la suivante :

- Réalisation d'une affiche et d'un bandeau mail par le service communication, diffusés à partir du 25 juin 2021 ;
- Page actu sur le site internet, consultée par 24 personnes ;
- Article dans la newsletter parue le 6 juillet 2021, consultée par 233 personnes ;
- Mailing aux mairies et aux partenaires, avec demande de relai ;
- Mailing aux participants du questionnaire et des ateliers Agri-PCAET ;
- Diffusion d'un message sur le panneau lumineux de la Communauté de communes ;
- Publication de deux articles sur Facebook (982 personnes touchées par la publication du 5 juillet et 439 personnes touchées par la publication du 7 juillet) ;
- Information de l'événement dans la rubrique « info locale » de Ouest-France.

Une trentaine de citoyens a participé à cette réunion et a pu donner son avis sur la stratégie qui leur a été présentée. La présentation a été suivie d'un atelier où les habitants ont pu faire émerger leurs idées d'actions pour le territoire, en lien avec les enjeux et objectifs qui leur avaient été présentés.



A la suite de cette réunion publique, un article été diffusé dans le journal Ouest France :

La Châtaigneraie

Le plan climat air énergie présenté à la population

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) du Pays de La Châtaigneraie est en co-construction avec les acteurs du territoire. Une réunion publique a eu lieu mercredi dernier à la salle des Silènes, à La Châtaigneraie. Une trentaine de personnes a répondu à cette invitation. La stratégie de ce plan se décline en quatre axes : un territoire préservé qui s'adapte aux changements climatiques, un territoire sobre et exemplaire, un territoire de proximité qui valorise ses ressources et un territoire tourné vers une évolution écologique,

favorable à la santé environnementale.

Les participants n'ont pas manqué de donner leur avis sur les priorités identifiées et les objectifs fixés à l'horizon 2030. À l'issue du débat, ils ont proposé plus de cinquante idées d'actions concrètes pour le territoire. En tenant compte des idées des citoyens présents, la communauté de communes va construire un programme d'actions qui permettra de répondre aux enjeux identifiés. De nouvelles actions de concertation sont prévues pour la suite du projet.

Le compte rendu de cette réunion a été diffusé sur le site internet et les réseaux sociaux de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie.

La synthèse des échanges est retranscrite dans la partie « VI. Synthèse de la concertation réalisée – A. Concertation auprès des habitants. »

G. Diffusion de la stratégie

A la suite de la phase « stratégie », une seconde plaquette de présentation a été réalisée par le service communication.

Elle présente de manière synthétique les axes et orientations retenus dans la stratégie ainsi que les objectifs chiffrés à atteindre aux horizons 2030 et 2050.

Cette plaquette a été diffusée à tous les habitants du territoire par voie postale en septembre 2022.

Cette plaquette a été imprimée en 8 200 exemplaires, puis diffusée via différents biais : dans les boîtes aux lettres des habitants, aux élus lors de réunions, aux mairies, dans les bâtiments intercommunaux, etc. Une version dématérialisée de cette plaquette a également été mise à disposition du public sur le site internet de la Communauté de communes et via les réseaux sociaux.



V. LA CONCERTATION REALISEE EN PHASE PLAN D'ACTIONS

A. Ateliers de co-construction du plan d'actions

A partir des pistes d'actions récoltées lors de la concertation des phases précédentes, deux ateliers ont eu lieu les 23 février et 6 avril 2022 avec les élus du pôle Aménagement et environnement.

Pour le premier atelier, qui rassemblé 9 élus, les actions étaient regroupées par « perspective ». En leur donnant un ordre de priorité, les élus ont pu faire ressortir les actions les plus pertinentes pour le territoire ce qui a permis d'effectuer un premier tri.

Le deuxième atelier où étaient présents 10 élus, consistait à affiner la liste d'actions afin de constituer le plan d'actions final. Chaque action était accompagnée de sous-actions ainsi que d'un indicateur de coût et de facilité de mise en œuvre, afin que les élus puissent se projeter dans la mise en place de ces actions.

Voici les supports qui ont été présentés lors de ces ateliers.

Axis	Orientation	Thématique	Préjet	Action
4. Un territoire tourné vers une évolution écologique et favorable à la santé environnementale	Sensibiliser, éduquer et accompagner sur le territoire	Sensibiliser les habitants	1	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	1	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
4. Un territoire tourné vers une évolution écologique et favorable à la santé environnementale	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)

Axis	Orientation	Thématique	Préjet	Action	Coût	Mise en œuvre	Notes
2. Un territoire sobre et exemplaire	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	12
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	10
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	5
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	10
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	4
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	4
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	5
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	5
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	4
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	4
2. Un territoire sobre et exemplaire	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
	Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la participation citoyenne	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15
		Organiser des ateliers de concertation	2	Organiser des ateliers de concertation avec les différents acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, etc.)	100€	*	15

B. Réunion des partenaires (COTECH) et comité de pilotage (COPIL)

Une réunion commune de Comité de pilotage (COPIL) et de Comité technique (COTECH) du PCAET s'est déroulée le 25 novembre 2022 ; Etaient conviés les élus du Pôle Aménagement et environnement, les Maires et adjoints des 18 communes du Pays de la Châtaigneraie et les référents PCAET de chaque commune, ainsi que les partenaires institutionnels, organismes départementaux et régionaux et les chambres consulaires. L'objectif était de présenter le plan d'actions et les 29 fiches actions établies à partir des différentes instances de concertation.

Le bureau d'études MTD, en charge de l'étude Environnementale et Stratégique était représenté afin de présenter celle-ci lors du COPIL.

Au total, 30 personnes ont assisté à cette réunion et 17 des 18 communes étaient représentées. Les acteurs conviés ont pu émettre leurs remarques et présenter leur retour concernant le plan d'actions et échanger sur les actions présentées.

C. 3^{ème} réunion publique

La troisième réunion publique du PCAET s'est déroulée le 8 décembre 2022. L'objectif de cette réunion était de présenter publiquement le plan d'actions coconstruit avec les acteurs du territoire et de recueillir l'avis des citoyens sur ce travail. Il s'agissait également de présenter la prise en compte des idées d'actions des habitants recueillis lors du questionnaire aux citoyens (décembre 2020- janvier 2021) et de la 2^{ème} réunion publique qui s'est déroulée le 7 juillet 2021 dans le plan d'action, afin que l'aspect « concertation » de la démarche soit mis en avant.



La communication réalisée en amont de l'événement a été la suivante :

- Réalisation d'une affiche, également communiquée aux communes
- Page actu sur le site internet, consultée par 20 personnes ;
- Mailing aux mairies et aux partenaires, avec demande de relai ;
- Diffusion d'un message sur le panneau lumineux de la Communauté de communes ;
- Publication d'un article sur Facebook (634 personnes touchées par la publication) ;
- Information de l'événement dans la rubrique « info locale » de Ouest-France.

Une vingtaine de citoyens étaient présents pour cette réunion publique et se sont exprimés sur le plan d'actions et le résumé de l'évaluation environnementale qui leur ont été présentés ainsi que sur le projet de PCAET dans son intégralité puisque le diagnostic et la stratégie leur ont été rappelés par la même occasion. La présentation fut suivie d'un temps d'échange pour permettre aux habitants de poser des questions plus larges, concernant notamment la mise en œuvre future du projet.

La Châtaigneraie

Une réunion publique pour le plan Climat



Christian Guenion et Mégane Capel ont préparé la réunion publique du Plan climat air énergie territorial. (Photo : Ouest-France)

Christian Guenion, vice-président chargé du pôle Aménagement environnement du Pays de La Châtaigneraie, rappelle : « Posséder un PCAET (Plan climat air énergie) est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Le Pays de La Châtaigneraie n'en a que 16 000. Il s'est donc investi dans cette démarche de façon volontaire. Une manière de bien montrer notre implication dans la protection de notre environnement. »

La collectivité s'est engagée dès 2019. Un diagnostic territorial a été réalisé. À partir de ce diagnostic et des objectifs nationaux et régionaux à respecter, la communauté de communes a donné place à la concertation. Un questionnaire a été diffusé sur tout le territoire. Des ateliers dédiés aux élus et au monde agricole ont été menés ; de nombreux partenaires institutionnels ont été consultés.

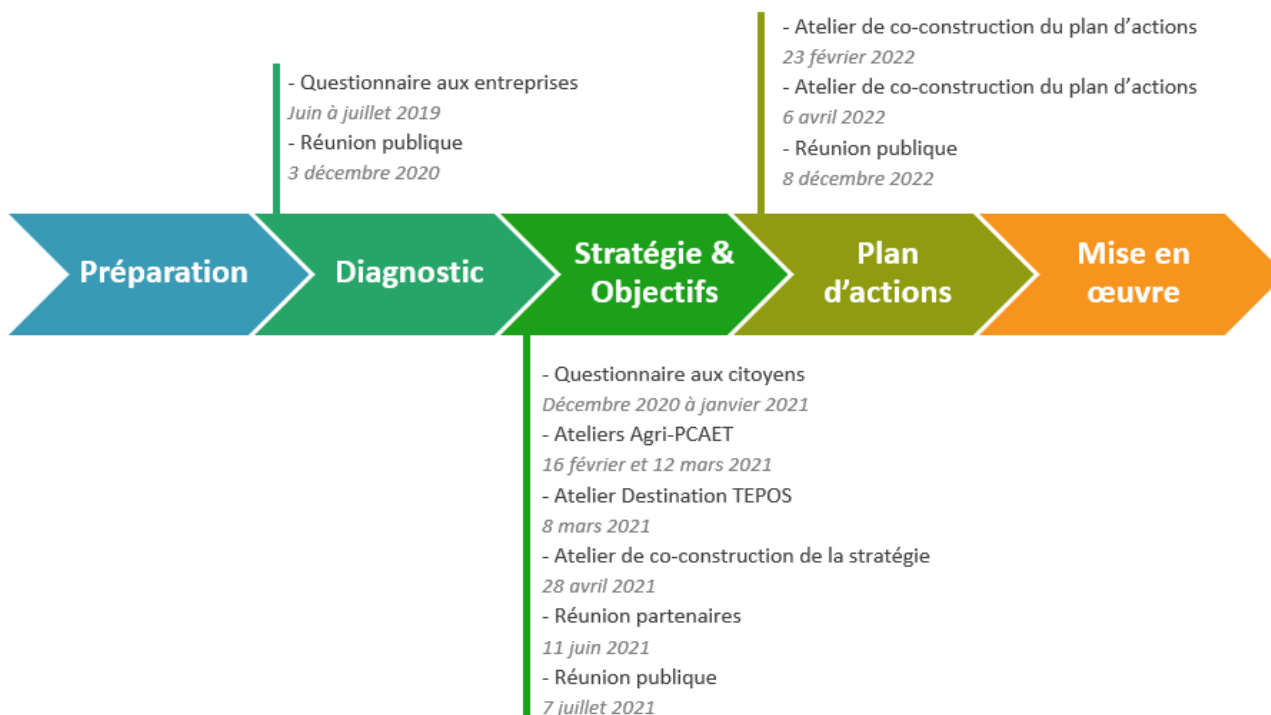
29 fiches d'actions

« Après cette concertation, quatre axes stratégiques ont été retenus »

expliquent Christian Guenion et Mégane Capel, chargée de mission par la collectivité. Axe 1 : un territoire préservé qui s'adapte aux changements climatiques. Axe 2 : un territoire sobre et exemplaire. Axe 3 : un territoire de proximité qui valorise ses ressources. Axe 4 : un territoire tourné vers une évolution écologique, favorable à la santé environnementale. 29 fiches d'actions ont été élaborées, issues des diverses concertations. C'est ce qui va être présenté lors de la réunion publique du 8 décembre. « Elle est ouverte à tous. C'est la dernière étape avant la validation par les élus et les autorités compétentes. Mais il est important de signaler que certaines actions ont déjà été engagées dans les domaines de la mobilité, de l'habitat, de l'environnement, des énergies renouvelables et du manger local par exemple. » Le plan d'actions proposé couvre une période allant de 2023 à 2028.

Jeudi 8 décembre, 18 h, Maison de pays. Rond-point des Sources de la Vendée. Réunion publique PCAET.

VI. SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION RÉALISÉE



Au travers des ateliers, réunions publiques et questionnaires réalisés tout au long de la réalisation du projet de PCAET, la concertation a permis de faire émerger et de prioriser des idées d'actions. Les propositions d'actions émises lors de cette concertation sont présentées ici et constituent le socle sur lequel se basent la stratégie et le plan d'actions. La Communauté de communes s'en est grandement inspiré néanmoins la liste ici présentée n'est pas nécessairement fidèle au plan d'actions final.

A. Concertation auprès des habitants

1. Questionnaire aux habitants

Le questionnaire aux habitants a fait ressortir les enjeux environnementaux prioritaires suivants :

- La réduction des déchets, gestion de l'eau, économies d'énergie,
- Les enjeux des secteurs résidentiel, des transports, industriel et agricole,
- Le développement des circuits courts et locaux, la plantation et la gestion des haies, la rénovation énergétique de l'habitat.

2. Deuxième réunion publique avec un atelier sur les idées d'actions

Le tableau suivant retranscrit les idées apportées par les habitants pour chaque orientation stratégique du PCAET :

Axe 1 : Un territoire préservé qui s'adapte au changement climatique	
<i>Orientation 1 : Aménager le territoire dans un souci de préservation, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</i>	
· Limiter l'artificialisation des sols · Protéger les surfaces agricoles/naturelles · Transformer les terrains de foot inutilisés en lotissements ou espaces verts · Reverdir les espaces imperméabilisés · Encourager la rénovation plutôt que les nouveaux lotissements · Interdire l'arrachage des haies	
<i>Orientation 2 : Anticiper la gestion de l'eau face aux conséquences du changement climatique</i>	
· Favoriser l'acquisition de réserves d'eau de pluie dans l'habitat · Désimperméabiliser les bourgs, trouver des alternatives à l'enrobé · Préserver les zones humides	
<i>Orientation 3 : Adapter le secteur agricole au changement climatique et encourager l'émergence de nouvelles pratiques</i>	
· Limiter l'usage des pesticides, soutenir l'agriculture bio, soutenir l'agriculture raisonnée, l'agriculture alternative · Encourager à limiter l'irrigation / la consommation d'eau par le changement des cultures et outils de gestion de l'irrigation : aider les agriculteurs à mieux utiliser l'eau (capteurs, sondes, matériel, ...) · Favoriser les projets de retenue d'eau / de réserves de substitution · Sécuriser les revenus agricoles en promouvant l'irrigation	
<i>Orientation 4 : Préserver la biodiversité et les milieux naturels face au changement climatique</i>	
· Planter des arbres dans les parcs des entreprises · Replanter des haies avec des espèces résilientes · Respecter la biodiversité animale et végétale · Végétaliser les bourgs	
Axe 2 : Un territoire sobre et exemplaire	
<i>Orientation 1 : Soutenir la rénovation de l'habitat</i>	
· Aider les particuliers à rénover et à réaliser des diagnostics énergétiques individuels ou d'études pour des rénovations performantes · Accompagner les habitants à la recherche de financements pour leurs travaux	
<i>Orientation 2 : Accompagner les communes et les acteurs industriels tertiaires dans une démarche écoresponsable et durable</i>	
· Diminuer la publicité lumineuse · Diminuer l'éclairage public · Inciter au label ciel étoilé pour créer une dynamique sur le territoire et réduire la consommation d'énergie · Isoler les bâtiments publics et renforcement de la performance thermique · Mettre en place des plans d'amélioration énergétique et audits des entreprises	

· Développer l'économie circulaire
<i>Orientation 3 : Encourager une mobilité alternative et durable</i> · Développer le transport solidaire · Mettre en place des actions pour optimiser le covoiturage · Evaluer la possibilité de mettre en place des transports "domicile/travail" sur itinéraires les plus fréquentés · Soutenir les commerces de proximité qui permettent de limiter les déplacements · Développer le réseau de bornes de recharge · Véhicules autonomes partagés · Faciliter l'achat de vélos à assistance électrique (et même vélos cargos) · Aider à l'achat de véhicules électriques · Développer les transports en commun · Développer les transports en commun électriques · Développer le ferroviaire · Actions pour optimiser les transports publics, ligne de bus régulière, augmenter le nombre de bus de petite capacité · Développer les voies douces
<i>Orientation 4 : Développer un tourisme éco-responsable et durable</i> · Accompagner les offres touristiques existantes et créer un label · Faire du tourisme "éducatif" · Valoriser les équipements touristiques existants et améliorer les circuits pour la mobilité
Axe 3 : Un territoire de proximité qui valorise ses ressources
<i>Orientation 1 : Favoriser une consommation locale, circulaire, solidaire et plus sobre en carbone</i> · Continuer la communication sur les commerces locaux · Créer un lieu d'échange et de mise en valeur des produits locaux pour faciliter la vente directe · Développer circuits courts et consommation locale (marché, site internet dédié, vente à la ferme, ...) · Mettre en place une cuisine centrale (pour consommer du local plus facilement)
<i>Orientation 2 : Favoriser l'installation d'équipements de chauffage au bois énergie</i> · Installer des méthaniseurs (si on ne cultive pas de terres arables pour alimenter les digesteurs) · Développer le solaire thermique · Favoriser les photovoltaïques · Diversifier les énergies renouvelables · Installer des pompes à chaleur et panneaux · Mettre du photovoltaïque sur les surfaces artificialisées existantes · Aider au changement de chaudière fioul et installation de poêle à bois ou à granulés, chaudières bois... · Consulter les habitants avant le développement d'un parc éolien, respecter les riverains

· Favoriser les projets éoliens · Stopper les projets éoliens · Imposer 1 000 m entre l'éolien et les habitations
<i>Orientation 3 : Favoriser la création de filières à partir de ressources locales</i> · Développer le bois énergie · Mettre en place des cahiers des charges d'entretien raisonné des haies · Valoriser/rémunérer les agriculteurs pour la plantation de haies
<i>Orientation 4 : Engager le territoire dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets</i> · Améliorer le traitement et le recyclage des déchets
Axe 4 : Un territoire de proximité qui valorise ses ressources
<i>Orientation 1 : Sensibiliser, éduquer et communiquer sur la transition écologique</i> · Valoriser les agriculteurs qui s'engagent et les mettre en lumière · Sensibiliser à l'écologie dès le plus jeune âge · Sensibiliser, éduquer, communiquer sur les différentes thématiques (déchets, alimentation, gaspillage, etc.) · Proposer des conférences sur l'écologie · Réaliser des actions de territoire, de façon ludique, avec des cadeaux · Inciter/Accompagner la création d'un CPIE sur le territoire
<i>Orientation 2 : Rendre les administrés acteurs de la transition</i> · Développer le financement citoyen pour avoir l'adhésion des habitants, · Connaître les attentes des administrés
<i>Orientation 3 : Être une collectivité innovante dans la transition écologique</i> · Créer une convention climat locale
<i>Orientation 4 : Accompagner les acteurs du monde agricole vers des pratiques plus écologiques</i> · Limiter le travail du sol et favoriser une couverture permanente des sols pour limiter l'érosion · Développer les systèmes herbagés, les prairies · Maintenir l'élevage bovin et ses prairies · Développer les cultures qui captent le carbone · Développer l'agroforesterie
<i>Orientation 5 : Réduire les polluants atmosphériques</i> · Stopper les brûlots

B. Concertation auprès des agriculteurs : ateliers Agri-PCAET

Les orientations stratégiques qui sont ressorties de la concertation avec les agriculteurs du Pays de la Châtaigneraie sont les suivantes :

- Encourager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique
 - o Mettre en place une gestion durable du bocage et de la haie
 - o Préserver la ressource en eau
- Encourager l'agriculture à une adaptation au changement climatique et à une évolution des pratiques
 - o Promouvoir de nouvelles pratiques agricoles : travail sur la rotation du sol, allongement de rotation de cultures, cultures adaptées au changement climatique, introduction de légumineuses
 - o Optimiser la gestion des prairies et l'autonomie fourragère
 - o Gestion responsable et durable de la ressource en eau
- Limiter le changement climatique en réduisant les gaz à effet de serre et en favorisant le stockage carbone
 - o Planter des haies et gestion du bocage
 - o Préserver les prairies existantes
- Développer la production et la consommation d'énergie renouvelable
 - o Structurer la filière bois énergie issue de la gestion pérenne du bocage
- Développer une alimentation proche des consommateurs
 - o Mise en place d'une approche Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Huit actions ont été priorisées de cette concertation suite à un vote des agriculteurs du territoire :

- Optimiser la gestion des prairies et l'autonomie fourragère
- Augmenter l'autonomie protéique
- Gestion des haies du bocage et filière bois énergie, plantations de haies, développement agroforesterie
- Préserver la ressource en eau en quantité et qualité – stockage de l'eau
- Réduire le travail au sol et favoriser les techniques de conservation des sols
- Développer les légumineuses, allonger les rotations et cultures associées
- Accompagner les fermes vers une conduite « bas-carbone »
- Développer les produits locaux et étude de faisabilité à l'élaboration d'un projet alimentaire territorial

C. Concertation auprès des entreprises

Les actions prédominantes choisies par les entreprises parmi celles proposées dans le questionnaire sont les suivantes :

- Réalisation d'un diagnostic énergétique par un expert
- Sensibilisation des salariés sur les économies d'énergies
- Renégocier les contrats énergétiques
- Créer un label mettant en avant la prise en compte de l'environnement
- Etude de faisabilité pour la réalisation d'un projet d'énergie renouvelable

D. Concertation auprès des élus

Les deux ateliers proposés aux élus avaient pour but de prioriser les actions compilées des étapes précédentes de la concertation. Pour chaque orientation, les actions sont classées par ordre de priorité et celles aux couleurs plus prononcées indiquent leur classement les uns relatives aux autres.

Le deuxième atelier découlant des résultats du premier, permet de cibler davantage les actions les plus pertinentes à intégrer dans le plan d'actions.

Ordre de priorisation des actions :

	Très prioritaire
	Prioritaire
	Moyennement prioritaire
	Peu prioritaire

ATELIER 1	ATELIER 2
Axe 1 : Un territoire préservé qui s'adapte au changement climatique	
<i>Orientation 1 : Aménager le territoire dans un souci de préservation, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</i>	
Reconquérir les bâtis	Faciliter et inciter le changement de destination de certains bâtis (granges, friches, ...)
Protéger les espaces agricoles et naturels	Protéger les haies et les mares
Réaliser des aménagements durables en utilisant des matériaux biosourcés et des revêtements perméables	Limitier l'imperméabilisation des sols
Réinvestir les logements vacants et favoriser la construction dans le bourg	
Encourager la densité urbaine	
Tendre vers l'objectif Zéro Artificialisation Nette	
<i>Orientation 2 : Anticiper la gestion de l'eau face aux conséquences du changement climatique</i>	
Préserver les milieux aquatiques	Améliorer la qualité de l'eau restituée au milieu
Gérer les eaux pluviales et les eaux usées	Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur fonctionnement
Economiser la ressource en eau potable	Limitier la consommation d'eau des entreprises et du domaine public
Optimiser l'irrigation en agriculture	Accompagner les particuliers à l'utilisation raisonnée de l'eau
<i>Orientation 3 : Adapter le secteur agricole au changement climatique et encourager l'émergence de nouvelles pratiques</i>	
S'adapter à l'augmentation des bioagresseurs	Limitier l'impact de l'agriculture sur la biodiversité et la qualité de l'eau
Améliorer la qualité des sols pour une meilleure autonomie (eau/fourrage)	Accompagner les changements de pratiques agricoles et de cultures
Pallier à l'inconfort thermique accru pour les animaux	
Limitier les conséquences des épisodes de pluie intenses	
Adapter les pratiques agricoles à la chaleur	
<i>Orientation 4 : Préserver la biodiversité et les milieux naturels face au changement climatique</i>	
Restaurer le linéaire bocager et la végétation arborée urbaine	Arborer et verdir le territoire

ATELIER 1	ATELIER 2
Encourager la diversité des espèces pour améliorer la résilience des écosystèmes	Intégrer la végétalisation dans les opérations d'aménagement (espaces public et privé) et zones artisanales
Préservation et restauration physique, morphologique et écologique des cours d'eau, plans d'eau et zones humides	Améliorer les pratiques de gestion des espaces verts et jardins
Axe 2 : Un territoire sobre et exemplaire	
<i>Orientation 1 : Soutenir la rénovation de l'habitat</i>	
Accompagner les particuliers vers la transition énergétique	Renforcer les actions de rénovation de l'habitat et de réduction de consommation énergétique
Viser des logements sobres en carbone	Améliorer l'accès à l'information des particuliers sur la construction et la rénovation
<i>Orientation 2 : Accompagner les communes et les acteurs industriels tertiaires dans une démarche écoresponsable et durable</i>	
Diminuer la consommation énergétique liée à l'éclairage public et la publicité lumineuse	Limiter la consommation d'électricité et la pollution lumineuse
Mener des actions de rénovation et d'isolation des bâtiments publics	Etablir un programme de rénovation énergétique des bâtiments publics les plus énergivores
Impliquer les entreprises dans une démarche d'économie d'énergie	
<i>Orientation 3 : Encourager une mobilité alternative et durable</i>	
Mettre en place une politique des mobilités actives	Elaborer un plan de mobilité simplifié
Elaborer une stratégie mobilité	Renouveler et verdir le parc automobile des collectivités
Favoriser la conversion des véhicules motorisés vers le biogaz, l'électrique	Inciter et permettre la pratique du covoiturage
Favoriser les équipements mutualisés	Mettre en place une navette pour les entreprises sur l'axe le plus fréquenté
Optimiser le covoiturage : mise en relation des covoitureurs, renforcer le réseau d'aires de covoiturage	Développer un réseau de mobilité douce et active
Accompagner et inciter à la pratique du vélo	Adapter ses modes de déplacement
Développer les transports publics électriques	Inciter les gens à acquérir des moyens de transports alternatifs (électrique / hydrogène / GNV / bioéthanol)
Promouvoir le partage de véhicules	Encourager les entreprises à limiter l'autosolisme des employés
Répondre aux besoins du territoire en transport collectif	
<i>Orientation 4 : Développer un tourisme éco-responsable et durable</i>	
Valoriser le ciel étoilé	Créer une offre touristique autour du thème des étoiles et du ciel
Valoriser et promouvoir le tourisme écoresponsable	
Axe 3 : Un territoire de proximité qui valorise ses ressources	

ATELIER 1	ATELIER 2
<i>Orientation 1 : Favoriser une consommation locale, circulaire, solidaire et plus sobre en carbone</i>	
Développer les circuits courts	Mettre la production locale à disposition des consommateurs à travers différents canaux de distribution
Encourager à l'évolution des pratiques alimentaires	Accompagner les acteurs de la restauration collective et les restaurateurs pour augmenter la part des produits durables, locaux et de qualité dans leurs approvisionnements
Développer une offre alimentaire de qualité, durable et accessible à tous	
<i>Orientation 2 : Favoriser l'installation d'équipements de chauffage au bois énergie</i>	
Développer la filière bois énergie	Favoriser l'installation d'équipements de chauffage au bois-énergie
Développer la filière solaire	Apporter un soutien financier et/ou des conseils techniques aux particuliers pour le montage de projet EnR
Développer la filière de la méthanisation	Déployer un parc photovoltaïque sur les équipements communautaires et municipaux
Développer les réseaux de chaleur	Faciliter l'installation de panneaux solaires chez les particuliers
Définir une stratégie EnR en lien avec les acteurs du territoire et leurs projets	
<i>Orientation 3 : Favoriser la création de filières à partir de ressources locales</i>	
Accompagner la mise en place de filières biosourcées	Développer une filière bois respectueuse de l'environnement
Mettre en place une filière de construction bas carbone	Structurer une filière construction bas-carbone et développer l'accès aux écomatériaux
Développer les filières alimentaires	Soutenir la construction de bâtiments en matériaux biosourcés/écomatériaux
<i>Orientation 4 : Engager le territoire dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets</i>	
Réduire et valoriser les déchets	Valoriser les déchets verts
Encourager la réparation et la rénovation	Tri à la source des biodéchets
	Créer une application d'inventus alimentaires locale ou inciter à rejoindre une existante
Axe 4 : Un territoire de proximité qui valorise ses ressources	
<i>Orientation 1 : Sensibiliser, éduquer et communiquer sur la transition écologique</i>	
Valoriser les acteurs qui agissent en faveur de l'environnement	Sensibiliser, éduquer, communiquer sur les différentes thématiques (déchets, alimentation, gaspillage, etc.) et sur les éco gestes
Sensibiliser les habitants	Valoriser les bonnes actions et l'engagement en faveur de l'environnement réalisées par les entreprises et agriculteurs
	Encourager la filière de la construction à favoriser l'intégration des matériaux de réemploi et améliorer la gestion des déchets de la construction
	Réaliser des actions de territoire de façon ludique

Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie
PCAET – Livre blanc de la concertation – Décembre 2022

ATELIER 1	ATELIER 2
	Impliquer les habitants dans la réalisation d'un inventaire : Observatoire/Inventaire participatif de Biodiversité Intercommunal
Orientation 2 : Rendre les administrés acteurs de la transition	
Favoriser la participation citoyenne	Favoriser la création de "projets participatifs citoyens" collectifs d'énergies renouvelables
Impliquer les habitants dans la mise en œuvre du PCAET	Lancer une convention citoyenne locale pour le climat
	Partager les résultats et actions liés au PCAET
	Développer le financement participatif sur des projets
Orientation 3 : Être une collectivité innovante dans la transition écologique	
Réduire et valoriser les déchets	S'engager en faveur de la protection des arbres
Agir en faveur de la protection des arbres	Valoriser les biodéchets locaux en digestat et compost
Favoriser la biodiversité	
Allier agriculture et production d'énergie	
Lutter contre l'inconfort thermique	
Diminuer le recours à l'achat d'outils/appareils	
Permettre l'autonomie des agriculteurs	
Orientation 4 : Accompagner les acteurs du monde agricole vers des pratiques plus écologiques	
Réduire l'impact de l'exploitation sur la biodiversité	Soutenir les travaux de performance énergétique des bâtiments agricoles
Réduire l'empreinte carbone de l'agriculture	Promouvoir la captation carbone sur les exploitations
Permettre une meilleure économie d'énergie	
Orientation 5 : Réduire les polluants atmosphériques	
Améliorer la qualité de l'air extérieur	Prendre des mesures pour limiter la pollution de l'air extérieur
Préserver la santé des habitants	Sensibiliser les acteurs du territoire sur la qualité de l'air intérieur et extérieur et sur les sources de pollution
Sensibiliser sur la qualité de l'air intérieur	Structurer un observatoire territorial de suivi de la qualité de l'air